

DIRECTION DE LA GESTION DES FRÉQUENCES
PÔLE DE SAINT-DIÉ DES VOSGES
DÉPARTEMENT LICENCES ET CERTIFICATS

Téléphone : 03.29.42.20.68
Fax : 03.29.42.20.50

BHB
BE RACING
QUAI DE TERRE NEUVE
35400 ST MALO

Référence : ANFR/DGF/DLC 4.7 n° 2018 - 0364722
Affaire suivie par : Céline MARTIN - Tél. : 03 29 42 20 63

Saint-Dié des Vosges, le 18 mai 2018

Indicatif : **FAE9636**
Immatriculation : **SM F64724C**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des prestations que l'Agence nationale des fréquences effectue pour le compte du ministère de la Transition écologique et solidaire, suite à votre demande de duplicata concernant le navire ou bateau **BHB** immatriculé **SM F64724C**, je vous adresse en pièce jointe votre duplicata de licence radio.

Je vous rappelle également les dispositions réglementaires, indiquées en bas de cette page et reprises au dos de votre licence.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Responsable du Département,



Céline MARTIN

PJ : Licence pour l'année en cours.

Dispositions réglementaires :

Licence : La présente licence radio doit être conservée à bord et présentée à toute réquisition des autorités chargées du contrôle.

Conditions d'utilisation : Le CRR est obligatoire si vous naviguez à l'étranger. Dans les eaux françaises, le CRR concerne les utilisateurs de VHF fixe ou portable ASN qui ne possèdent pas le permis mer. Plus d'information au 03 29 42 20 74 ou sur le site www.anfr.fr.

Modifications ou vente : Tout changement de l'une des informations figurant sur cette licence radio (matériel, modification du quartier, changement d'adresse, etc...) ou vente du navire ou bateau doit être signalé à l'ANFR à partir de : <https://maritime-administration.anfr.fr>
Tout nouveau propriétaire de navire ou bateau utilisant du matériel radio, doit demander une licence : <https://maritime-dematérialisation.anfr.fr>

POUR TOUT CONTACT : 4 RUE ALPHONSE MATTER - BP 8314 - 88108 SAINT-DIÉ DES VOSGES CEDEX
LICENCES : TÉL : 03 29 42 20 68 - TÉLÉCOPIE : 03 29 42 20 50 - CRR & RADIOAMATEURS : TÉL : 03 29 42 20 74



LICENCE DE STATION DE NAVIRE N° 0118009798FAE9636

SHIP STATION LICENCE
LICENCIA DE LA ESTACION DE BARCO (*)

Valable jusqu'au : 31/12/2018

Validité prorogée au : 31/01/2019

Identifiant : S 3015171

Code CIAC : SANS

Type de navire : PLAISANCE

MMSI : 227 829 880

Indicatif d'appel : FAE9636

Nom : BHB

Quartier / Immatriculation : SM F64724C

Code ATIS :

Annexe(s) :

BHB

BE RACING

QUAI DE TERRE NEUVE

35400 ST MALO

Table with 5 columns: Qté, Type d'équipement, Référence commerciale, Puiss. Ém., and Bande de fréquence. It lists various radio equipment like VHF ASN, BALISE COSPAS S. EPIRB, SATELLITE MINI C, SATELLITE FLEET, RADAR 9 PAN, and SART with their respective commercial references and frequency bands.

Cachet de l'autorité :



A Paris, le 18/05/2018

Le Sous-Directeur de la Sécurité Maritime

Vincent DENAMUR

Handwritten signature of Vincent Denamur.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour la gestion des licences et identités du service mobile maritime et fluvial par l'ANFR et les organismes de secours, les CROSS, le CNES et l'UIT à qui elles sont communiquées afin de permettre la coordination et l'organisation efficace des opérations de recherche et de sauvetage en cas d'appel de détresse.

(*) Conformément au Règlement des Radiocommunications annexé à la Convention de l'Union Internationale des Télécommunications actuellement en vigueur, et aux dispositions des articles D 406-11 et D 406-12 du code des postes et des communications électroniques, la présente autorisation est délivrée pour l'installation et l'utilisation des équipements radioélectriques décrits ci-dessus: